

CONCOURS ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Concours externe, interne et troisième concours
Spécialité : LINGERIE

SUJET

Epreuve du Mercredi 30 janvier 2008

<u>Epreuve :</u>	Résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un adjoint territorial des établissements d'enseignement dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.
<u>Durée :</u>	2 heures
<u>Coefficient</u>	3

Quatre cas de gale au lycée « Jolieville » - le 24.10.2007 : 08:47.

Depuis une semaine, quatre cas de gale ont été recensés au lycée « Jolieville ». Le proviseur, interrogé par le journal local, a déclaré ne pas savoir comment ce parasite était arrivé au lycée. Les parents d'élèves ont été avertis de la présence d'une parasitose. Il faut savoir que cette maladie est une affection de la peau due à la présence d'un acarien microscopique qui se met sur la peau des hommes, des femmes et même des animaux, et qui provoque de fortes démangeaisons. Cette maladie serait transmissible par contact cutané, mais peu contagieuse. Les démangeaisons cessent dès que les personnes sont traitées. Des mesures d'hygiène sont à prendre, notamment nettoyer sa maison à l'eau de javel, de même que le linge et les draps de lit. Pour le moment, le médecin et l'infirmière de l'établissement surveillent l'évolution de la situation.

Vous êtes adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement, responsable de la lingerie de cet établissement scolaire qui comporte un internat de 80 lits. 40 lits sur un étage pour accueillir les garçons venant d'établissements différents 40 lits à l'étage supérieur pour accueillir les filles de votre établissement.

Cet établissement comprend aussi une section hôtelière qui assure un service de table tous les jours. La lingerie assure l'entretien du linge nécessaire à cette section. Veuillez répondre aux questions suivantes en vous aidant des documents joints.

1. **Quelle est la conduite à tenir devant cette situation ?** 10 points
2. **Comment organisez-vous votre travail à la lingerie pour pallier à cet impondérable ?** 15 points
3. **Justifier votre réponse .** 5 points

Vous êtes chargé d'organiser également l'entretien du dortoir des filles où les cas de gale ont été recensés. 2 agents sont affectés habituellement à l'entretien de ce dortoir.

4. **Quelles consignes de travail allez-vous leur donner ?** 10 points
5. **Argumenter votre réponse** 5 points
6. **Quelles solutions pouvez-vous proposer à votre responsable pour que cette tâche soit exécutée en respectant les règles d'hygiène et en tenant compte des contraintes du service ?** 10 points
7. **Justifier les solutions proposées.** 5 points

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe. Les feuilles de brouillons ne seront en aucun cas prises en compte

ANNEXE 1

LA GALE : L'HYGIENE EST AUSSI IMPORTANTE QUE LE TRAITEMENT

La gale est une maladie très contagieuse, l'attraper ne signifie pas un manque d'hygiène, et il n'y a aucune raison d'en avoir honte. En revanche il faut se traiter très rapidement pour éviter de contaminer tous ses proches. Une fois diagnostiquée par un médecin, la gale peut être traitée en moins de 48 heures.

0.1. Les signes sont bien connus

Des démangeaisons souvent féroces, la nuit surtout, de petites traînées et vésicules, sur la peau des mains et des pieds principalement, des lésions de grattage. Le diagnostic de gale sarcoptique est établi.

0.2. Le traitement peut commencer

Il consiste en des badigeons, pulvérisations ou crèmes, traitement des lésions de grattage et des surinfections, sur tout le corps.

0.3. Quelques précautions de bon sens

Attention à bien respecter les indications et consignes du fabricant. Benzoate de Benzyle et Pyréthine-aérosol peuvent être utilisés dès 6 mois. Le Lindane est contre-indiqué avant 2 ans. Certains produits sont contre-indiqués en cas de grossesse. Les traitements, toxiques, réclament certaines précautions d'utilisation.

- Il faut protéger les yeux du patient ;
- Ne pas oublier de mettre des gants en plastique jetables pour les soins ;
- Ne pas oublier de traiter le cuir chevelu.

Parents et fratrie en contact quotidien doivent être traités, même s'ils ne présentent pas de symptômes. Ainsi ne pas oublier la baby-sitter et la nounou, le cas échéant. Il en est de même pour les autres personnes en contact quotidien.

0.4. L'aspect ménager du traitement

L'apparition de la gale dans une maison est l'occasion, rarement désirée, mais obligatoire, d'un grand ménage de printemps.

Tout doit être désinfecté : la literie, les vêtements, le linge de toilette. Il faut faire une grande lessive familiale. Les sous-vêtements et vêtements lavables en contact direct avec la peau ainsi que la literie : draps, couettes, oreiller, housse de matelas, seront passés à la machine à 30 ou 40°. Un lavage suffit. Pour les objets non lavables, désinsectiser par poudre ou aérosol. 24 heures suffisent en général pour éradiquer le parasite. C'est la durée de survie du parasite hors contact humain. Les lésions de grattage peuvent en revanche demander un traitement plus long. **Dr Alain Dubos**

ANNEXE 2

LE TRAITEMENT DU LINGE

➔ ① le linge supporte le lavage > à 60°C

(draps, alèses, taies, serviettes de toilette, gants de toilette, chemises DE MALADE...).

En accord avec la blanchisserie il convient de mettre en place une procédure permettant d'éviter la manipulation du linge contaminé dans la zone de tri.

Par exemple :

- Recueil du linge en sac plastique (ou en sac hydrosoluble) en premier emballage,
- Mise en double emballage* systématique au seuil de la chambre,
- Transport en blanchisserie en respectant le protocole local d'évacuation du linge contaminé.

* Principe du double emballage :

Une fois le linge souillé placé dans le premier sac, la personne qui mettra ce sac plastique dans un deuxième emballage aura pris soin d'enlever ses gants et de procéder à un lavage simple des mains au préalable. Cette opération s'effectue sur le seuil de la porte de la chambre préservant ainsi l'extérieur du sac de tout contact parasitaire.

➔ ② le linge ne supporte pas le lavage à 60° C

(linge personnel de résidents, articles non lavables.....)

1er cas : Utilisation d'un produit acaricide

- vaporiser sur le linge un produit acaricide délivré en pharmacie, après avis du pharmacien (type A-PAR®, Insecticide CLEMENT®, ACARDUST®...),
hors de la présence du patient,
 - mettre le linge dans une poche plastique (ou en sac hydrosoluble) : il est à noter que dans le cas de l'utilisation d'un sac hydrosoluble, celui-ci peut se déliter au contact du linge mouillé par le produit,
 - fermer la poche hermétiquement,
 - noter la date et l'heure d'application du produit sur la poche,
 - Laisser en contact le temps préconisé par le fabricant (par exemple 3 heures minimum pour A-PAR® ou ACARDUST®...),
 - procéder au double emballage :
- ⇒ si l'article est lavable, transport en blanchisserie en respectant le protocole local d'évacuation du linge contaminé,
⇒ si l'article n'est pas lavable, éliminer l'excédent de produit par aération ou essuyage,

2ème cas : en l'absence de produit acaricide :

- " sécuriser " le linge en le conditionnant en sac plastique identifié (date, heure, nom du patient, et type de linge),
- fermer la poche hermétiquement pendant 1 semaine (durée maximum de survie du sarcopte en l'absence de nutriments
- stocker de manière à éviter les erreurs conduisant à l'évacuation de ce sac en déchets,
- transporter ensuite en blanchisserie en respectant le protocole local d'évacuation habituel du linge ou, selon les circonstances, confier le linge à la famille ou au prestataire de service.

ANNEXE 3

L'ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT

En cas de gale, appliquer des mesures de désinfection complémentaires :

⇒ avec un acaricide type A-PAR®

⇒ à J1 du traitement

⇒ après nettoyage

⇒ pulvériser :

- l'intérieur des meubles de stockage de linge

- les **fauteuils tissus, des rideaux en tissu**, les interstices des fauteuils plastiques

- la literie (matelas + traversins):

⇒ Si la literie est complètement housée :

1. housses en bon état = désinfection de contact avec un détergent-désinfectant

2. housses dégradées = de préférence, renouveler le matériel. A défaut, enlever les housses pour les traiter comme le linge et pulvériser la literie (temps de contact 12h pour cette dernière)

⇒ Désinfecter les oreillers ou traversins sans protection en les enfermant dans une poche plastique avec l'acaricide pendant 3 heures avant envoi en blanchisserie.

⇒ Vaporiser la toile du sommier quand elle existe

Attendre 3 heures pour réoccuper la chambre en cas de pulvérisation.

Dans le cadre d'une utilisation intensive de produit acaricide, la protection respiratoire du personnel par un masque A2P3 est fortement recommandée.